



La Corse, des indicateurs en amélioration dans un contexte fragile

Comme le trimestre précédent, les indicateurs de conjoncture corses sont mitigés en ce deuxième trimestre.

D'un côté, l'emploi évolue significativement, les entreprises sont moins défaillantes et maîtrisent mieux leur trésorerie, de l'autre, les intentions d'embauche diminuent.

CHIFFRES CLÉS

+2,8 %

Evolution trimestrielle de l'emploi salarié

-6,5 %

Evolution des déclarations d'embauche

Une croissance de l'emploi très différenciée selon le territoire

L'emploi sur l'île de beauté progresse de 2,8 % au second trimestre.

La croissance est bien supérieure à celle observée au niveau national (+0,2 %).

Après une baisse des emplois le trimestre dernier, la Corse-du-sud, crée plus de 1 250 emplois ce trimestre. Les effectifs en Haute-Corse progressent depuis deux trimestres.

La masse salariale en Corse (+1,8 %) progresse à un rythme plus soutenu que celle observée au niveau national (+0,2 %). Par contre, le salaire moyen par tête diminue de 0,9 % alors qu'il est stable au niveau national.

Evolution trimestrielle de l'emploi par département

Evolution de l'emploi et de la masse salariale

Tableau 1

	niveau 2016 T2	évolution trimestrielle en %					évolution annuelle en % 2016 T2 / 2015 T2
		2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	
Région							
Emploi (en milliers)	78	0,8	0,4	-0,4	0,3	2,8	3,1
Masse salariale (en M€)	479	0,9	1,1	0,4	0,1	1,8	3,5
SMPT	2 036	0,1	0,6	0,8	-0,1	-0,9	0,4
France							
Emploi (en milliers)	17 974	0,1	0,2	0,2	0,4	0,2	1,0
Masse salariale (en M€)	135 887	0,3	0,4	0,4	1,3	0,2	2,4
SMPT	2 520	0,2	0,3	0,2	0,9	0,0	1,4

SMPT = salaire moyen par tête

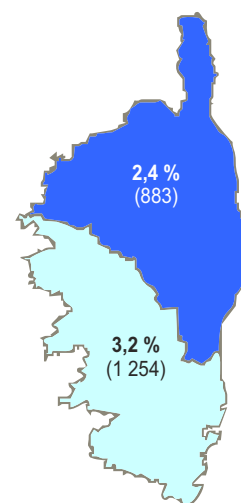
Source Acoos-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Evolution de l'emploi et de la masse salariale par département

Tableau 2

	2A		2B	
	niveau 2016 T2	GT en %	niveau 2016 T2	GT en %
Emploi (en milliers)	40	3,2	38	2,4
Masse salariale (en M€)	247	1,8	232	1,9
SMPT	2 056	-1,4	2 015	-0,4

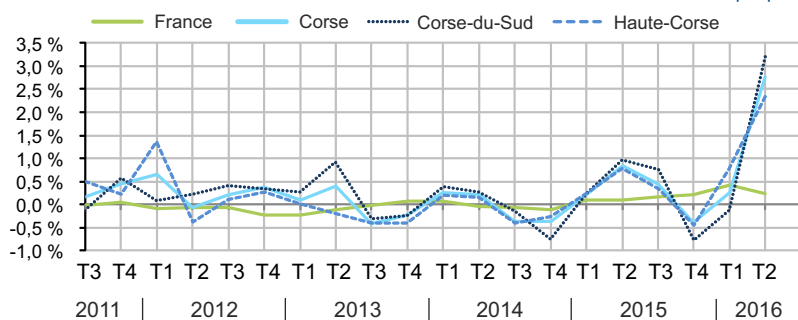
Source Acoos-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016



Source Acoos-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Evolution trimestrielle des effectifs salariés

Graphique 1



Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

L'emploi par secteur d'activité

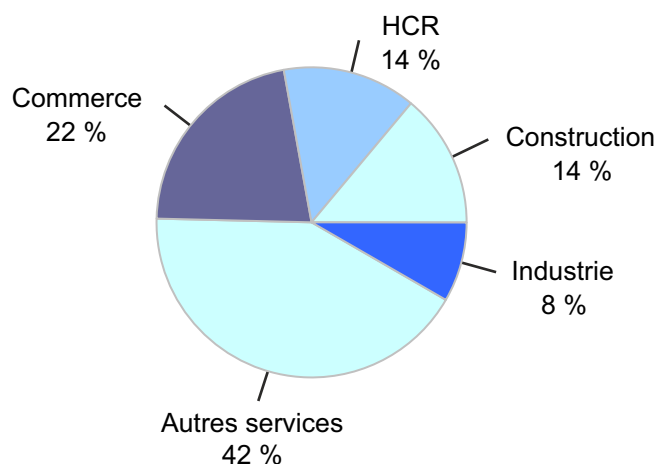
L'emploi toujours dynamique dans les HCR

En Corse, l'emploi progresse surtout dans les établissements de l'hébergement, la restauration et des services quel que soit le département.

Seule la construction baisse sur le département de Bastia, zone sur laquelle la croissance était bien présente le trimestre précédent.

Dans le même temps, trois secteurs tirent particulièrement leur épingle du jeu : l'hébergement et la restauration, les activités scientifiques et techniques ainsi que le commerce et la réparation d'automobiles.

Structure de l'emploi par secteur d'activité



Graphique 2

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Emploi régional par secteur d'activité

Tableau 3

	Effectifs 2016T2	Evolution trim en %	Effectifs 2A 2016T2	Evolution trim 2A en %	Effectifs 2B 2016T2	Evolution trim 2B en %
Autres services	32 639	2,7	15 915	3,8	16 098	2,0
Commerce	16 809	1,0	8 010	1,4	8 792	0,6
Hôtel, Café et Restauration	11 969	8,8	6 929	7,5	5 043	10,9
Construction	10 566	0,3	5 443	0,8	5 121	-0,5
Industrie	6 452	1,1	3 414	0,7	3 043	1,7
Total	78 435	2,8	39 711	3,2	38 097	2,4

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Evolutions atypiques par secteur d'activité

Tableau 4 - 1

Secteurs les plus dynamiques	Effectifs	Gain
Hôtel, Café et Restauration	11 969	973
Activités scientifiques et techniques ; soutien et services administratifs	8 381	195
Commerce ; réparation autos et motos	16 809	167

Tableau 4 - 2

Secteurs les plus en difficulté	Effectifs	Perte
Activités immobilières	1 069	-37
Autres activités de services	3 908	-28
Fabrication de matériel de transport	242	-7

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Les déclarations d'embauche

Forte baisse des déclarations d'embauche

Le volume des embauches diminue ce trimestre (-6,5 %,) pour tous les types de contrat hors intérim, par rapport à la même période de l'année précédente. Les contrats à durée déterminées subissent depuis deux trimestres une baisse des déclarations d'embauche. Les contrats pérennes n'ont pas non plus particulièrement attiré les entreprises, contrairement au trimestre précédent. Du côté de l'intérim, les déclarations d'embauche ont progressé globalement en Corse, malgré une chute en Corse-du-Sud.

Les très petites entreprises sont les seules à présenter une augmentation du nombre de déclarations d'embauche, en partie la conséquence du dispositif embauches PME.

Ce deuxième trimestre est marqué par une chute des déclarations d'embauches sur l'ensemble des secteurs d'activité, à l'exception des services qui affichent une croissance de 4,2%

Déclarations d'embauche par type de contrat (hors intérim)

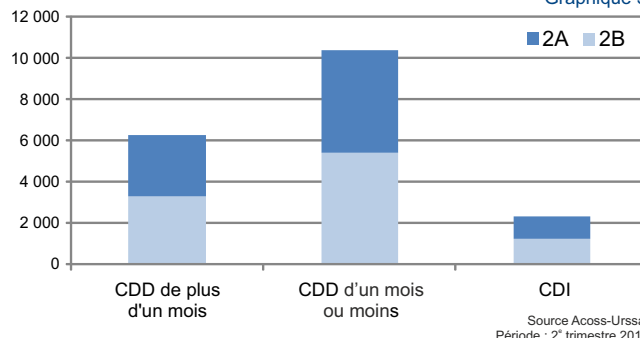
Tableau 5

Type de contrat	Nombre de déclarations	Poids en %	Evolution annuelle en %
CDD d'un mois ou moins	5 579	33,0	-6,6
CDD de plus d'un mois	9 211	54,5	-6,4
CDI	2 121	12,5	-6,6
Total	16 911	100	-6,5

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Déclarations d'embauche par département et type de contrat

Graphique 3



Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Déclarations d'embauche dans l'intérim

Tableau 5-1

Type de contrat	Nombre de déclarations	Evolution annuelle en %
Intérim 2A	643	-7,3
Intérim 2B	3 250	34,4
Total	3 893	25,1

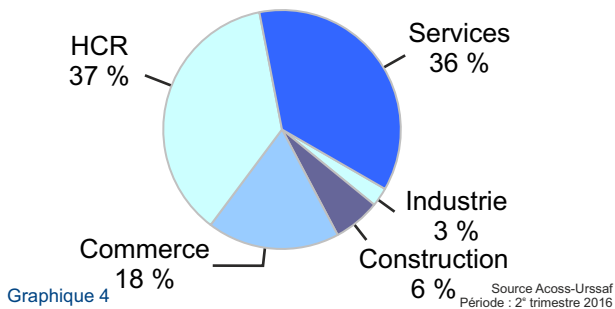
Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Déclarations d'embauche par secteur d'activité

Secteur	Nombre de déclarations	Evolution annuelle en %	Nombre de déclarations 2A	Evolution annuelle 2A en %	Nombre de déclarations 2B	Evolution annuelle 2B en %
Industrie	433	-10,7	231	-8,0	203	-13,6
Construction	1 079	-5,7	517	-11,6	561	0,4
Commerce	3 037	-10,8	1 643	-5,7	1 394	-16,1
Hôtel, Café et Restauration	6 211	-13,1	3 772	-15,3	2 439	-9,6
Services	6 151	4,2	2 912	1,9	3 239	6,4
Total	16 911	-6,5	9 076	-8,2	7 835	-4,4

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Déclarations d'embauche par secteur d'activité



Graphique 4

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Déclarations d'embauche par taille d'entreprise (hors intérim)

Tableau 7

Taille d'entreprise	Poids des déclarations	Evolution annuelle en %	Part des CDI en %
1-9 salariés	63 %	2,7	15,3
10-49 salariés	29 %	-1,6	11,1
50 salariés ou plus	8 %	-32,3	6,1
Total	100 %	-6,5	13,4

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Les demandeurs de délais de paiement

Amélioration de la trésorerie

Au deuxième trimestre, les entreprises sollicitant l'Urssaf pour un étalement du paiement de leurs cotisations sont moins nombreuses en Corse par rapport au trimestre de l'année précédente (-4,9 %). Toutes les entreprises sont concernées, quelle que soit leur taille.

Avec 5,4 % d'établissements ayant sollicité un délai de paiement, le secteur de l'hébergement affiche une diminution de 0,3 points par rapport au trimestre dernier mais reste le secteur le plus en difficulté (cf. graphique 4).

Demandeurs de délais par taille d'entreprise

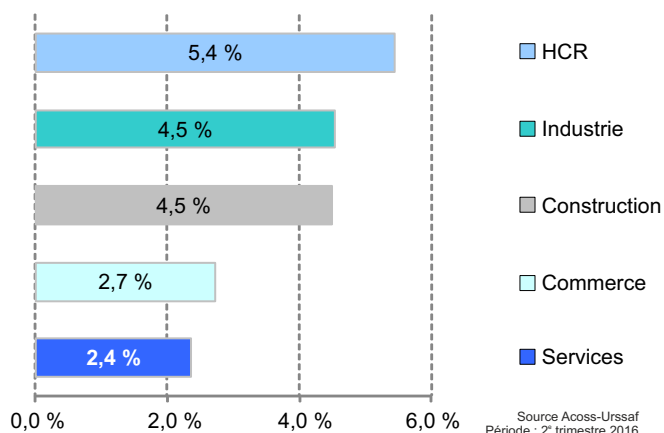
Tableau 8

Taille d'entreprise	Nombre de demandeurs	Evol annuelle en %
1-9 salariés	373	-3,6
Plus de 9 salariés	33	-17,5
Total	406	-4,9

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Part des demandeurs de délais de chaque secteur d'activité

Graphique 5



Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Les cotisations non recouvrées

Le recouvrement des cotisations sociales s'améliore

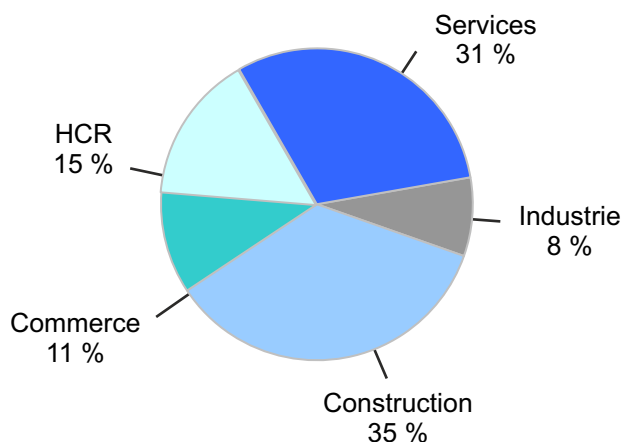
Les entreprises ont moins de difficulté à s'acquitter de leurs cotisations ce trimestre encore.

Ces améliorations sont visibles quelle que soit la taille de l'entreprise mais les TPE sont les plus impactées (cf. tableau 9).

Tous les secteurs d'activité s'améliorent, à l'exception de l'industrie qui se dégrade (+0,1 pt).

A noter, la construction progresse fortement (-1,6 pt) depuis trois trimestres consécutifs.

Structure des impayés par secteur d'activité



Graphique 6

Source Acooss-Urssaf
Période : janvier 2016 à août 2016

Taux d'impayés par taille d'entreprise

Tableau 9

	Taux d'impayés en %	Evolution annuelle en points
1-9 salariés	7,9	-1,6
Plus de 9 salariés	2,5	-0,7
Total	4,2	-1,0

Source Acooss-Urssaf
Période : janvier 2016 à août 2016

Taux d'impayés par secteur d'activité

Tableau 10

	Taux d'impayés en %	Evolution annuelle en points
Construction	10,7	-1,6
Hôtel, Café et Restauration	6,8	-2,1
Industrie	3,8	0,1
Services	2,8	-0,9
Commerce	2,1	-0,5
Total	4,2	-1,0

Source Acooss-Urssaf
Période : janvier 2016 à août 2016

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus depuis mars 2015 des Déclarations sociales nominatives (DSN) se substituant progressivement aux BRC. Au premier trimestre 2016, les DSN ont permis de déclarer plus de 57 % des effectifs salariés du régime général. A ce stade de la montée en charge, les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC.

La masse salariale (assiette déplaçonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de

la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acooss.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

Les déclarations d'embauche sont issues des Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) remplies par les employeurs dans le cadre de l'embauche des salariés.

Les données de l'emploi et des embauches sont provisoires pour le trimestre étudié. Les indicateurs présentés sont corrigés des variations saisonnières et des effets jours ouvrables (CVS - CJO) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi.

Les demandeurs de délais de paiement sont les entreprises du secteur privé ayant sollicité l'Urssaf afin de bénéficier d'un échéancier de paiement de leurs cotisations.

Les cotisations non recouvrées sont les cotisations sociales attendues par l'Urssaf et qui n'ont pas encore été acquittées. Elles font l'objet de procédures de recouvrement en cours.

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur acoss.fr.

ISSN 2273-7944
Directeur de la publication
Manuel Falaschi
Rédacteur en chef
Christelle Barailler
Rédacteurs : Svetlana Roganova,
Laure Senia
Siège : Bd de l'Abbé Recco - BP 901
20701 Ajaccio Cedex 9
www.corse.urssaf.fr
Retrouvez Stat'UR sur www.acoss.fr